

Préparation Compte rendu du Conseil Municipal du 23 février 2021

Le 23 février 2021 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h30, sous la présidence de Monsieur

Michel REYNAUD, Maire

Date de la convocation : 12 février 2021

Membres présents : Reynaud Michel, Forest Alain, Rivoire Sylvianne, Chaboud Yves, Gusmini Christian, Hocq Catherine, Quiles Alexandra, Amandine Valente, Marie-Christine Varnier

Membre absent excusé : Jacky Morice, Thomas Musy

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Sylvianne Rivoire

➤ **Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020**

Le conseil municipal, après lecture faite par Alain Forest, a approuvé le compte administratif 2020 ci-dessous à l'unanimité des membres présents.

Compte de gestion 2020 de la commune section de fonctionnement dépenses		
011	Charges à caractère général	53 950.95€
012	Charges de personnel	13 925.96€
014	Attribution de compensation	0.00€
65	Autres charges de gestion courante	84 088.17€
66	Charges financières	7 097.96€
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	159 063.04€
Compte de gestion 2020 de la commune section de fonctionnement recettes		
013	Atténuation de charges	273.88€
70	Produits des services	2 750.96€
73	Impôts et taxes	50 296.75€
74	Dotations, participations	89 264.23€
75	Autres produits de gestion courante	22 130.15€
76	Produits financiers	0.00€
77	Produits exceptionnels	563.89€
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	165 279.86€
	Résultat reporté	€
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	165 279.86€

Compte administratif 2020 de la commune section d'investissement dépenses		
10	Taxe d'aménagement	0.00€
16	Emprunts et cautions	25 756.99€
21	Immobilisations corporelles	39 930.59€
21	Immobilisations corporelles informatique	299.99€
	TOTAL DES DEPENSES	65 687.58€

Compte administratif 2020 de la commune section d'investissement recettes		
10	Dotation, fonds divers et réserves	46 176.33€
13	Subvention d'investissement	23 098.62€
165	Dépôts et cautionnements reçus	35 600.00€
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	106 874.95€
	Solde d'exécution de la section Investissement	€
	TOTAL DES RECETTES	106 874.95€

➤ Affectation du résultat 2020

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reporter l'excédent de fonctionnement, soit 6 216.82 €, et de l'affecter au compte 002, et de reporter l'excédent d'investissement, soit, 41 187.37€, et de l'affecter au compte 001.

Le conseil municipal, approuve l'affectation du résultat 2020 ci-dessous à l'unanimité des membres présents.

➤ Budget primitif 2021

Monsieur le Maire présente le budget primitif pour l'année 2021 :

Budget primitif 2021 commune : prévisions pour section de fonctionnement dépenses		
011	Charges à caractère général	125 750.00€
012	Charges de personnel	19 800.00€
14	Atténuation de produits	1 900.00€
65	Autres charges gestion courante	95 200.00€
66	Charges financières	6 500.00€
67	Charges exceptionnelles	2 100.00€
022	Dépenses imprévues	992.80€
023	Virement à la section investissement	0.00€
	TOTAL DEPENSES	252 242.80€

Budget primitif 2021 commune : prévisions pour section de fonctionnement recettes		
70	Produit des services	1 720.00€
73	Impôts et taxes	44 371.00€
74	Dotations et participations	48 600.00€
75	Autres produits de gestion courante	20 000.00€
002	Excédent reporté	137 551.80€
	TOTAL RECETTES	252 242.80€

Budget primitif 2021 commune : prévisions pour section d'investissement dépenses		
16	Emprunts et cautions	29 020.00€
21	Immobilisations corporelles	6 000.00€
23	Travaux sur bâtiments divers	27 640.32€
	TOTAL DEPENSES	62 660.32€

Budget primitif 2021 commune : prévisions pour section d'investissement Recettes		
001	Excédent d'investissement reporté	28 187.32€
10	Dotation fonds divers	11 000.00€
165	Cautions	2 020.00€
13	Subventions d'investissement	21 453.00€
	TOTAL RECETTES	62 660.32€

Les subventions à diverses associations et pour la participation aux activités sportives des plus jeunes de la commune sont fixées pour un total de total de 3 000.00€, en particulier une subvention de 1 000.00€ à une association qui a pour but la création d'une maison de la santé dans le centre de Pont de Beauvoisin.

Le conseil municipal, approuve ce budget primitif 2021 à l'unanimité des membres présents.

➤ **Vote du taux des taxes**

Sachant que les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2016, Monsieur le Maire propose, d'augmenter légèrement les taux de taxes pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de modifier les taux des taxes pour l'année 2021 comme suit :

Le taux de la taxe sur le foncier bâti de 11,10 % passe à 11.20%

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti de 38,86 % passe à 38.90%

5 – Questions diverses :

Visite du chemin du Cruy pour l'exploire-game :

Il a été décidé de sécuriser la cascade de la manière suivante : 20 mètres de barrière avec des piquets et traverses bois, la journée du 13 mars, à partir de 8h00, a été retenue.

Pour classer cette partie en PDI PR il faudrait déclasser une autre portion. Les membres du Conseil sont plutôt favorables au maintien du classement en l'état.

Il est prévu d'organiser une journée de nettoyage annuelle pour le nettoyage de printemps, cette année elle est programmée au samedi 10 avril départ de la mairie à 14h00. (Sacs et gants fournis)

Concernant l'inventaire et la préservation de la biodiversité le long du ruisseau du Melet en Espace Naturel Sensible, le dossier est toujours en cours. Une réunion avec les propriétaires concernés devrait être programmée courant avril.

Un élagage des noyers est à prévoir route de St Jean.

Christian Gusmini propose d'organiser un appel à projets participatifs via le site de la commune et la parution du bulletin municipal.

Commission Habitat et Urbanisme : Catherine HOCQ rapporte que deux réunions publiques sur le PLUI sont prévues en avril. Un permis de louer va être mis-en en place à l'essai sur La Tour du Pin concernant les logements insalubres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 H 00